



2022

**RAPPORT DE MISE
EN ŒUVRE :**
PLAN D'ACTION VISANT
DES ESPÈCES MULTIPLES
dans le parc national du Canada
Terra-Nova
(2017-2022)



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada

Référence recommandée

Agence Parcs Canada. 2022. Rapport de mise en œuvre : Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Terra-Nova (2017-2022). Série de rapports sur les plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*. Agence Parcs Canada, Ottawa. v + 17 p.

Pour obtenir des copies du présent rapport ou un complément d'information sur les espèces en péril, y compris les rapports de situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), les descriptions de résidence, les programmes de rétablissement, les plans d'action et d'autres documents connexes sur le rétablissement, veuillez consulter le Registre public des espèces en péril¹.

Sources des photos:

Page couverture : Route vers la péninsule Eastport, Eric Laflamme, Agence Parcs Canada (APC); Bec-croisé des sapins (sous-espèce *Percna*), Christoph Moning (Bibliothèque Macaulay du Cornell Lab of Ornithology), martre de Terre-Neuve, T. Mulrooney, APC. **Citation recommandée** : Traytown et Culls Harbour, Eric Laflamme, APC. **Préface** : Sièges Sky box à Blue Hill, Eric Laflamme, APC.

Remerciements : Arches à Barrow Harbour, Dale Wilson, APC. **Sommaire exécutif** : L'érioderme bleu, T. Padgett, APC. **Contexte** : Iceberg dans Swale Tickle, Wayne Lynch, APC ; Rivière au coucher du soleil, Dale Wilson, APC ; Littoral nuageux, Wayne Barrett, APC ; Personne en kayak de mer, Dale Wilson, APC; Belvédère d'Ochre Hill, Wayne Lynch, APC; Nouveau Sentier, Éric Laflamme, APC; Inukshuk, Éric Laflamme, APC; South Broad Cove, Éric Laflamme, APC; Kayak sur le littoral de Long Island, Dale Wilson, APC ; Alexander Bay, Éric Laflamme, APC. **Fait saillant** : Équipe de plantation, John Gosse, APC. **Impacts socio-économiques** : Kayak sur la côte de Long Island, Dale Wilson, APC ; Littoral, Wayne Barrett, APC.

Also available in English under the title:

« Implementation Report: Multi-species Action Plan for Terra Nova National Park of Canada (2017 – 2022) »

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2022. Tous droits réservés.

N° ISBN : 978-0-660-46626-2

N° de catalogue : CW69-21/39-1-2022F-PDF

Le contenu du présent document (sauf les photos) peut être utilisé sans permission, à condition que la source en soit adéquatement mentionnée.

¹ <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>

Préface

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux signataires de l'Accord pour la protection des espèces en péril (1996)² ont convenu d'adopter des lois, des règlements et des programmes complémentaires qui assureront la protection efficace des espèces en péril partout au Canada. Au titre de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29) [LEP], les plans d'action décrivent les mesures qui seront prises pour mettre en œuvre les programmes de rétablissement des espèces disparues du pays, en voie de disparition ou menacées inscrites dans cette loi. Les plans d'action visant des espèces multiples de Parcs Canada portent sur un éventail d'espèces dont la conservation est préoccupante au sein d'au moins un lieu patrimonial géré par l'organisation, y compris des espèces qui nécessitent un plan d'action conformément à la LEP.

En vertu de la LEP, c'est au ministre responsable de Parcs Canada (le ministre de l'Environnement et du Changement climatique) qu'il revient de protéger les espèces inscrites qui sont présentes dans le parc national du Canada Terra-Nova; en 2017, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique a publié le Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Terra-Nova.

Conformément à l'article 55 de la LEP, il incombe au ministre compétent d'assurer le suivi de la mise en œuvre d'un plan d'action et des progrès réalisés en vue de l'atteinte de ses objectifs. Il l'évalue et établit un rapport, notamment sur la mise en œuvre du plan d'action et ses répercussions écologiques et socio-économiques, cinq ans après son entrée en vigueur. Une copie du rapport doit être versée dans le Registre public des espèces en péril. Le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada a préparé le présent Rapport de mise en œuvre : Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Terra-Nova (2017-2021).

La réalisation des objectifs en matière de population et de répartition définis dans le programme de rétablissement ou le plan de gestion d'une espèce peut nécessiter un délai supplémentaire. Dans ces cas, une période de production de rapport de cinq ans peut ne pas être suffisante pour réaliser des progrès tangibles en vue d'atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition cernés pour l'espèce dans un plan d'action local de Parcs Canada. L'organisation surveille, évalue et, au besoin, adapte les mesures prises pour assurer la survie ou le rétablissement d'une espèce, et produira tous les cinq ans des rapports sur les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition.

² <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/especes-peril-loi-accord-financement/protection-accord-federal-provincial-territorial.html>

Remerciements

Parcs Canada tient à remercier ceux qui ont contribué à la mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Terra-Nova.

Le parc national Terra-Nova reconnaît que la terre sur laquelle l'organisation travaille et se réunit est le territoire traditionnel des peuples des Béothuks et des Mi'kmaq. Nous tenons également à reconnaître les peuples du Labrador, les Inuit et les Innus, ainsi que leurs ancêtres, comme étant les premiers peuples du Labrador.

Un certain nombre de partenaires clés ont contribué à la mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples et à l'enrichissement de nos connaissances sur ces espèces en péril. Il s'agit notamment de l'Université Memorial, du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (ministère de l'Environnement et du Changement climatique), de la Première Nation de Miawpukek et de Ressources naturelles Canada (Service canadien des forêts).

Enfin, nous aimerions remercier les personnes avec lesquelles nous partageons cet écosystème, dont les résidents de la région, les visiteurs du parc national Terra-Nova qui observent et documentent des occurrences d'espèces en péril, les participants à notre programme de récolte annuelle d'originaux, qui contribuent indirectement à la remise en état de la forêt et au maintien de l'habitat faunique, ainsi que les milliers de jeunes qui ont pris du temps et démontré de l'intérêt pour en apprendre davantage au sujet de ces espèces vulnérables et de la façon dont leurs actions peuvent contribuer au rétablissement de ces espèces.

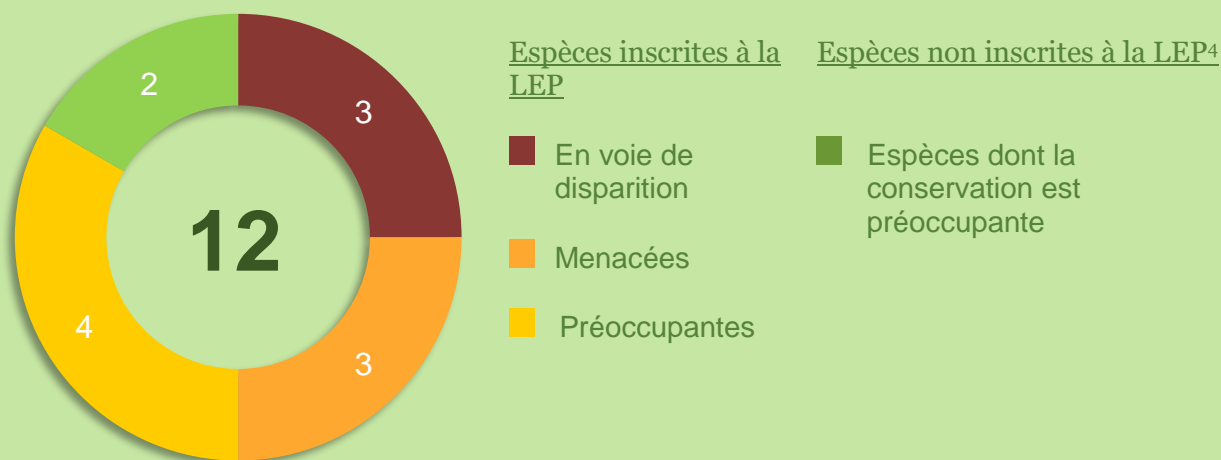
Wela'lioq, Merci, Thank you

SOMMAIRE

Le présent document porte sur la mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Terra-Nova de 2017 à 2022. Il rend compte de la mise en œuvre des mesures définies dans le plan, évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition et analyse les répercussions socio-économiques.

Espèces visées³

Le plan d'action portait sur dix espèces figurant sur la liste de la LEP et deux espèces dont la conservation est préoccupante. Les mesures et les objectifs locaux en matière de population et de répartition inclus dans le plan d'action étaient axés sur les sept espèces ci-dessous, dont la survie et le rétablissement pourraient être largement touchés par des mesures de gestion au sein du parc national Terra-Nova : la martre d'Amérique (population de Terre-Neuve), le Moucherolle à côtés olive, l'érioderme boréal, la dégélie plombée, la petite chauve-souris brune, la chauve-souris nordique et le caribou des bois.

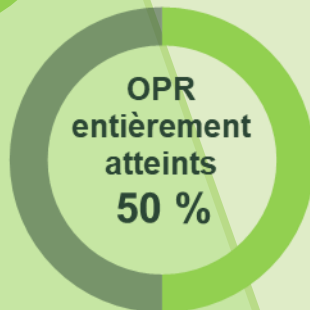
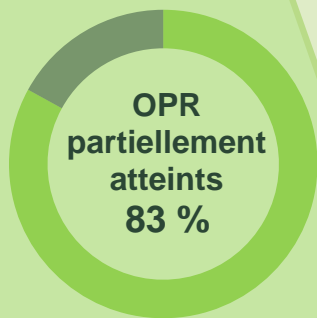
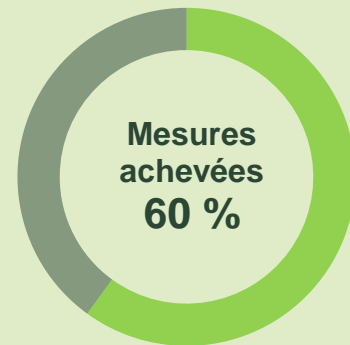
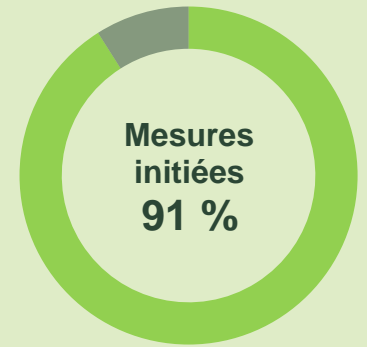


³ Les classifications de la LEP visant les espèces comprises dans le présent rapport pourraient différer de celles du Plan d'action visant des espèces multiples en raison de modifications apportées à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* depuis la publication du plan d'action.

⁴ L'inclusion d'espèces préoccupantes non inscrites à la LEP (espèces évaluées par le COSEPAC, espèces figurant sur une liste provinciale, espèces d'importance culturelle) en plus des espèces inscrites à la LEP procure à Parcs Canada un plan exhaustif visant la conservation et le rétablissement des espèces sur place.

Mise en œuvre du plan d'action

On a déterminé **onze** mesures, appelées mesures de rétablissement, dans le plan d'action visant des espèces multiples. La mise en œuvre du plan d'action est évaluée en déterminant quels progrès ont été réalisés en vue de l'achèvement de chaque mesure et est décrite à la section 2 du présent rapport. Au cours de la période de cinq ans, dix mesures ont été initiées⁵ et six ont été achevées. Quatre autres mesures déterminées dans le plan d'action ont été mises en œuvre du fait que des ressources ou des partenariats sont devenus disponibles pour appuyer le travail.



Répercussions écologiques

Six objectifs locaux en matière de population et de répartition (OPR) ont été élaborés dans le cadre du plan d'action. Les répercussions écologiques sont évaluées en mesurant les progrès réalisés pour atteindre tous les objectifs locaux en matière de population et de répartition et sont présentées à la section 4 du présent document. Des progrès ont été accomplis relativement à cinq de ces objectifs⁶ dont trois ont été entièrement atteints

Répercussions socio-économiques

Parcs Canada a assumé les coûts directs de la mise en œuvre du plan d'action. Les avantages comprenaient des effets positifs sur l'intégrité écologique du parc, une sensibilisation accrue aux espèces et des occasions supplémentaires de mobilisation.



⁵ Comprend les mesures qui sont achevées.

⁶ Comprend les OPR entièrement atteints.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	Erreur ! Signet non défini.
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	Erreur ! Signet non défini.
1. CONTEXTE.....	Erreur ! Signet non défini.
2. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION	Erreur ! Signet non défini.
3. FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION....	Erreur ! Signet non défini.
4. RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES	Erreur ! Signet non défini.
5. RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	Erreur ! Signet non défini.



1. CONTEXTE

Le présent document rend compte de la mise en œuvre du [Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Terra-Nova](#)⁷ de 2017 à 2022, évalue les progrès réalisés pour atteindre ses objectifs locaux en matière de population et de répartition et analyse les répercussions socio-économiques. Le plan d'action inclut le parc national du Canada Terra-Nova (PNTN) et des lieux historiques nationaux du Canada situés dans l'Est de Terre-Neuve, notamment les lieux historiques nationaux du Canada de l'Établissement-Ryan, du Cottage-Hawthorne, de Castle Hill, de Signal Hill et du Phare-du-Cap-Spear. Il est axé sur douze espèces, y compris six espèces en voie de disparition ou menacées inscrites à la LEP (pour lesquelles un plan d'action est requis) ainsi que quatre espèces préoccupantes inscrites à la LEP⁸. Deux autres espèces dont la conservation est préoccupante et dont l'inscription est envisagée par le COSEPAC étaient visées par le plan d'action, à savoir la morue franche (population de Terre-Neuve-et-Labrador) et l'anguille d'Amérique.

Des objectifs locaux en matière de population et de répartition ont été établis pour les sept espèces ci-dessous, dont le rétablissement pourrait être largement touché par les mesures de mise en œuvre au sein du parc national Terra-Nova : la martre d'Amérique (population de Terre-Neuve), le Moucherolle à côtés olive, l'érioderme boréal, la dégélie plombée, la petite chauve-souris brune, la chauve-souris nordique et le caribou des bois (population de Terre-Neuve).

2. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

La mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Terra-Nova est évaluée en mesurant les progrès réalisés pour accomplir les mesures de rétablissement présentées dans le plan d'action (tableau 1). Veuillez vous référer au plan d'action original pour obtenir une description de chaque mesure, des résultats escomptés et des menaces auxquelles chaque mesure répond. Une description plus détaillée de la mise en œuvre des mesures est présentée à l'annexe A.

En 2020, plusieurs restrictions ont été imposées dans le parc national Terra-Nova afin de ralentir la propagation de la COVID-19, y compris des restrictions temporaires qui ont touché les activités de gestion du parc. Ces restrictions ont eu une incidence sur la capacité du parc à accomplir la mise en œuvre de certaines parties de son plan d'action.

⁷ Agence Parcs Canada. 2017. Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Terra-Nova et les lieux historiques nationaux du Canada de l'Est de Terre-Neuve. Série de plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*. Agence Parcs Canada, Ottawa. v + 26 p.

⁸ La situation de ces espèces pourrait avoir changé au cours de la période visée par le rapport.

Tableau 1. Progrès réalisés en vue de l'achèvement des mesures de rétablissement mises en place par le parc national Terra-Nova [PNTN] (un astérisque indique qu'il s'agit d'une mesure en cours qui pourrait se poursuivre dans le cadre d'un futur plan d'action visant des espèces multiples).

Espèces et mesure	Résultat escompté	Progrès réalisés pour atteindre le résultat	Progrès (% atteint)
<p>1) Martre d'Amérique, Bec-croisé des sapins, érioderme boréal, dégélie plombée, petite chauve-souris brune et chauve-souris nordique : Remettre en état la forêt boréale et l'habitat des espèces en péril par une réduction de la population d'originaux, des brûlages dirigés et la replantation des espèces visées.</p>	<p>Les cibles de remise en état de la forêt boréale sont atteintes (c.-à-d. que le nombre de jeunes pousses de sapin baumier de plus de 30 cm de hauteur a doublé dans tous les sites en 2018; que le nombre de semis de sapins baumiers a augmenté de 25 % dans tous les sites gravement touchés en 2018; que la proportion de feuillus broutés est de moins de 20 % dans tous les sites gravement touchés en 2018; et que le taux de survie des semis de sapins baumiers plantés est de 60 % en 2018).</p>	<p>Notre programme de réduction active de la population d'originaux a eu un effet important et positif sur la régénération de la forêt boréale. La densité des jeunes pousses et des semis de sapin baumier a dépassé les seuils de la colonne 2 et a continué d'augmenter depuis 2018. De même, la proportion de feuillus broutés a diminué à 12 % en 2022 et a atteint le résultat escompté. Enfin, la survie des semis de sapins baumiers qui ont été plantés dans un vaste exclos d'originaux de 8 ha a été de 95 %, ce qui dépasse le seuil de survie fixé à 60 %.</p>	<p>100 %*</p>
<p>2) Moucherolle à côtés olive : Augmenter la quantité d'habitat pour le Moucherolle à côtés olive en effectuant des brûlages dirigés.</p>	<p>D'ici 2022, augmenter de 500 ha la superficie totale d'habitat de nidification pour le Moucherolle à côtés olive dans le parc (à noter que cette échéance était à</p>	<p>Des brûlages dirigés ont été effectués en 2015 et en 2016, et d'autres brûlages sont prévus d'ici l'été 2025 (en attendant l'examen de ce programme par le personnel de la conservation des ressources).</p>	<p>0 %</p>

Espèces et mesure	Résultat escompté	Progrès réalisés pour atteindre le résultat	Progrès (% atteint)
<p>3) Martre d'Amérique, Bec-croisé des sapins, caribou des bois : Analyser l'efficacité des méthodes d'atténuation afin de réduire le nombre de collisions mortelles sur la route Transcanadienne (p. ex. ponceaux et passages souterrains surdimensionnés, zones végétalisées, solutions de rechange au sel de déglçage ou réduction de son utilisation).</p>	<p>l'origine fixée à 2018 dans le plan d'action visant des espèces multiples [PAEM]). Mesures d'atténuation définies et mises à l'essai pour réduire le nombre de collisions mortelles sur les routes d'ici 2019. Si les méthodes sont efficaces, mettre en œuvre à plus grande échelle jusqu'en 2021.</p>	<p>L'utilisation de ponceaux surdimensionnés et de passerelles par les espèces ciblées a été évaluée à l'aide d'appareils photo actionnés par le mouvement depuis 2017, mais aucune occurrence de ces espèces n'a été détectée. Cependant, d'autres espèces à faible densité et discrètes ont été observées dans ces structures (p. ex. le lynx du Canada).</p>	<p>100 %</p>
<p>4) Martre d'Amérique : Travailler en collaboration avec les partenaires pour réduire le piégeage accidentel dans le grand écosystème du parc en augmentant l'utilisation de techniques de piégeage et de colletage conformes aux règlements provinciaux.</p>	<p>Tous les trappeurs se conformeront à l'utilisation de pièges et de collets modifiés d'ici 2021. Ce résultat sera atteint grâce à des séances d'éducation et à des messages publics communiqués à des auditoires clés.</p>	<p>Aucune vérification de la conformité en collaboration avec les agents de conservation provinciaux n'a été effectuée en raison des restrictions liées à la COVID-19. Certaines interactions entre les trappeurs et le personnel de Parcs Canada ont eu lieu pendant les travaux de surveillance dans le grand écosystème du parc. Des messages publics sur les pratiques de gestion exemplaires ont été diffusés par le biais du guide annuel de chasse et de piégeage de Terre-Neuve-et-Labrador.</p>	<p>30 %</p>

Espèces et mesure	Résultat escompté	Progrès réalisés pour atteindre le résultat	Progrès (% atteint)
<p>5) Érioderme boréal, dégélie plombée : Mener un inventaire détaillé afin de déterminer la répartition des lichens rares dans le PNTN grâce à la modélisation et à des relevés sur le terrain, en collaboration avec des partenaires.</p>	<p>Inventaire achevé et répartition des lichens rares connue d'ici 2021.</p>	<p>Un inventaire couvrant une grande partie du parc, la découverte de nouvelles espèces cibles et l'élaboration de protocoles et d'un guide pratique pour l'identification des lichens rares dans le PNTN ont été achevés en 2019. Le guide pratique pour l'identification des lichens rares a également été traduit de l'anglais au Mi'gmaq. En outre, le travail accompli comprenait deux formations et relevés sur le terrain avec la Première Nation Miawpukek et Ressources naturelles Canada qui ont eu lieu en 2019 et en 2020. Toutefois, les restrictions liées à la COVID-19, le manque de personnel d'expérience et les priorités concurrentes ont limité cet effort au cours des trois dernières années.</p>	<p>30 %*</p>
<p>6) Érioderme boréal, dégélie plombée : Élaborer et mettre en œuvre des pratiques exemplaires de gestion (PEG) en collaboration avec des partenaires régionaux afin d'éviter la perturbation des lichens et de leur habitat.</p>	<p>Des PEG propres au parc sont élaborées et mises en œuvre en 2018. Les sites potentiels d'occupation de l'érioderme boréal et de la dégélie plombée sont protégés grâce à l'application des PEG.</p>	<p>Un document répertoriant des PEG pour les espèces de lichen en péril a été élaboré par le personnel de la conservation des ressources en 2019. Les PEG énoncées dans ce document sont fréquemment appliquées dans le PNTN pour minimiser la perturbation de ces espèces et de leur habitat.</p>	<p>100 %</p>
<p>7) Caribou des bois : Élaborer et mettre en œuvre des pratiques exemplaires de gestion (PEG) afin de limiter la perturbation du caribou et de son habitat.</p>	<p>Des PEG propres au parc sont élaborées et mises en œuvre en 2018. La perturbation éventuelle du caribou et de son habitat et l'impact de cette perturbation sont atténués grâce à l'application des PEG.</p>	<p>Un document répertoriant des PEG pour le caribou des bois a été élaboré par le personnel de la conservation des ressources en 2019.</p>	<p>100 %</p>

Espèces et mesure	Résultat escompté	Progrès réalisés pour atteindre le résultat	Progrès (% atteint)
<p>8) Petite chauve-souris brune, chauve-souris nordique : Mettre en œuvre le programme nord-américain de surveillance des chauves-souris pour déterminer l'occurrence et la répartition des espèces de chauves-souris en péril dans le PNTN.</p>	<p>Améliorer la compréhension de la répartition, de l'abondance relative et de l'utilisation générale de l'habitat des espèces de chauves-souris en péril dans le PNTN.</p>	<p>Ce programme de surveillance à l'échelle du continent a été mis en œuvre lors de quatre des cinq années de relevés et les données ont été par la suite traitées. Aucun relevé n'a été effectué en 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19. Un rapport de suivi sur les résultats des relevés est requis.</p>	<p>80 %*</p>
<p>9) Petite chauve-souris brune, chauve-souris nordique : Élaborer et mettre en œuvre des pratiques exemplaires de gestion (PEG) afin de protéger les dortoirs, les individus et l'habitat essentiel potentiel dans le PNTN et les lieux historiques nationaux. Au besoin, appliquer les protocoles de décontamination afin de prévenir la propagation du syndrome du museau blanc (SMB).</p>	<p>Les impacts éventuels sur les chauves-souris sont atténués par l'application de PEG.</p>	<p>Aucun document répertoriant des PEG n'a été élaboré pour le PNTN ou les lieux historiques nationaux; toutefois, les PEG du Réseau canadien de la santé de la faune ont été adoptées pour la gestion des colonies de maternité dans les bâtiments (McBurney, 2018). Le deuxième objectif était d'élaborer des protocoles de décontamination des biens bâtis afin de prévenir la propagation du SMB. Aucun document de PEG officiel n'a été élaboré pour ce volet; toutefois, des pratiques de travail sécuritaires ont été approuvées et permettront des inspections sécuritaires et efficaces dans les bâtiments.</p>	<p>50 %</p>
<p>10) Petite chauve-souris brune, chauve-souris nordique : Mener des</p>	<p>Sensibilisation accrue et meilleure compréhension à l'égard des enjeux de</p>	<p>Soixante-trois présentations ont été faites par le personnel des Relations externes et de l'Expérience du visiteur à l'intention des</p>	<p>100 %*</p>

Espèces et mesure	Résultat escompté	Progrès réalisés pour atteindre le résultat	Progrès (% atteint)
<p>activités éducatives et de diffusion externe à l'intention du public sur l'importance de préserver les colonies de maternité et les hibernacles et sur les conséquences du SMB. Encourager une mise en œuvre élargie des PEG ainsi que des protocoles de décontamination et de surveillance.</p>	<p>conservation des chauves-souris et contribution améliorée à leur protection et à leur rétablissement.</p>	<p>enfants dans les écoles et des groupes communautaires de 2017 à 2022. Le nombre de personnes ayant assisté à ces présentations s'élève à 2 727.</p>	
<p>11) Petite chauve-souris brune, chauve-souris nordique : Obtenir le statut de réserve de ciel étoilé pour le PNTN.</p>	<p>La certification de réserve de ciel étoilé est obtenue auprès de la Société royale d'astronomie du Canada d'ici 2018.</p>	<p>Le PNTN a été désigné réserve de ciel étoilé en février 2018 par la Société royale d'astronomie du Canada. Dans le cadre de ce programme, le PNTN s'est engagé à protéger l'environnement nocturne pour les espèces de chauves-souris en voie de disparition et d'autres espèces sauvages.</p>	<p>100 %</p>

Le plan d'action prévoyait d'autres mesures qu'il serait avantageux de mettre en œuvre si des ressources devenaient disponibles. Le tableau 2 décrit les mesures que le parc national Terra-Nova a pu prendre entre 2017 et 2022. Les mesures du plan d'action qui n'ont pas été mises en œuvre seront reportées pour examen dans un plan d'action révisé.

Tableau 2. Progrès réalisés en vue de la mise en œuvre de mesures de rétablissement supplémentaires découlant de la création de partenariats ou de l'accessibilité d'autres ressources (les progrès sont influencés par le montant des fonds obtenus ou le soutien reçu); un astérisque indique qu'il s'agit d'une mesure en cours qui pourrait se poursuivre dans le cadre d'un futur plan d'action.

Espèces et mesure	Résultat escompté	Progrès réalisés pour atteindre le résultat	Progrès (% atteint)
13) Bec-croisé des sapins : Continuer de surveiller la présence du Bec-croisé des sapins durant l'hiver à l'aide de relevés effectués à partir d'enregistrements des vocalisations.	Connaissance accrue de la répartition et de l'abondance relative du Bec-croisé des sapins dans le PNTN.	Des relevés hivernaux menés à l'aide d'enregistrements des vocalisations du Bec-croisé des sapins à 40 stations de dénombrement ponctuel ont été effectués (sauf en 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19).	100 %*
Mesure 1 (annexe D du Plan d'action visant des espèces multiples) - Toutes les espèces : Élaborer et mettre en œuvre une stratégie médiatique.	Au moins un article est publié chaque année dans les médias pour mettre en lumière les espèces en péril dans le PNTN.	Un article portant sur les mesures de rétablissement de la martre d'Amérique (population de Terre-Neuve) dans le PNTN a été publié. Aucune stratégie médiatique exhaustive n'a été élaborée.	20 %
Mesure 2 (annexe D du Plan d'action visant des espèces multiples) - Toutes les espèces : Diffusion d'information sur les espèces en péril dans l'ensemble du PNTN.	Les visiteurs connaissent les espèces en péril grâce à des activités individuelles (p. ex. excursions guidées, programmes d'animation, haltes d'interprétation) et à des médias d'interprétation sans personnel (p. ex. panneaux d'interprétation,	Exécution de programmes d'interprétation avec et sans personnel et de programmes de diffusion externe axés sur toutes les espèces en péril (toutes les années sauf en 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19). Par exemple, une	100 %

Espèces et mesure	Résultat escompté	Progrès réalisés pour atteindre le résultat	Progrès (% atteint)
	contenu du site Web, plateformes de médias sociaux).	veille de nuit guidée sur les espèces de chauves-souris en péril, des excursions en autocar avec guide pour mettre en lumière l'écologie du caribou des bois, et l'élaboration d'une nouvelle vidéo pour le centre d'accueil portant sur les espèces en péril de la région.	
Mesure 3 (annexe D du Plan d'action visant des espèces multiples) - Toutes les espèces : Mobiliser les collectivités, les ONG et les intervenants locaux pour le rétablissement des espèces en péril.	Les relations avec les collectivités, les ONG et les intervenants locaux sont maintenues et développées.	En 2019, le PNTN a organisé conjointement un atelier sur les pratiques exemplaires de gestion avec des utilisateurs de ressources de la région afin de réduire la mortalité accidentelle des martres. Le PNTN a également donné des conseils aux collectivités locales sur la façon de composer avec la présence de chauves-souris dans les bâtiments et d'autres structures. Les autres éventuelles possibilités de rencontre avec des groupes locaux dans un forum tenu en personne ont été limitées par la pandémie de COVID-19.	50 %*

3. ACTION PLAN HIGHLIGHT: Restoration of Balsam Fir

Le sapin baumier est l'une des espèces de conifères dominantes dans le parc national Terra-Nova, mais son abondance a connu un déclin à long terme en raison du broutage répété par les orignaux non indigènes et de la déprédation des graines par les écureuils roux (également non indigènes). Le sapin baumier est la principale espèce hôte de l'érioderme boréal, de sorte que son déclin graduel a limité la capacité de ce lichen arboricole unique à persister dans le paysage.



Des mesures de gestion de l'orignal sont déployées dans le PNTN depuis 2011 et comprennent une récolte soigneusement contrôlée à l'aide d'une méthode étroitement calquée sur l'approche de chasse utilisée dans toute la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Le nombre d'orignaux a été ramené avec succès à des niveaux écologiquement durables et le rétablissement du sapin baumier et d'autres espèces fourragères s'est avéré important. La surveillance de la végétation a révélé une tendance continue vers une augmentation de la densité de jeunes arbres et de l'étendue spatiale des espèces touchées. Dans les secteurs les plus durement touchés, la plantation active de plus de 10 000 semis par l'organisme sans but lucratif Replant Environmental Inc. (illustré ici) a contribué à accélérer le processus de rétablissement.

Bien que le rétablissement complet de ce conifère à croissance lente prendra des décennies à se produire, le terrain a été préparé pour que ce processus parvienne à son terme. Cela aura probablement des répercussions positives à long terme non seulement pour l'érioderme boréal, mais aussi pour d'autres espèces qui ont besoin de forêts structurellement diversifiées, comme la martre de Terre-Neuve, le Moucherolle à côtés olive, la petite chauve-souris brune et la chauve-souris nordique.

4. RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES

Les répercussions écologiques du plan d'action sont évaluées en mesurant les progrès réalisés pour atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition présentés dans le plan d'action (tableau 3). Veuillez vous référer au plan d'action original pour connaître les objectifs nationaux en matière de population et de répartition (le cas échéant) et consulter les renseignements généraux et l'approche générale du parc pour chaque espèce. Une description plus détaillée des progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition établis pour ces espèces est présentée à l'annexe B.

Tableau 3. Progrès réalisés pour atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition pour les espèces en péril du parc national du Canada Terra-Nova.

Espèce	Objectifs locaux en matière de population et de répartition	Surveillance des populations	Progrès réalisés pour atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition	Progrès (% atteint)
Martre d'Amérique (population de Terre-Neuve)	Maintenir la population de martres existante dans le PNTN (c.-à-d. que le nombre de captures par unité d'effort est d'au moins 2,59 captures/100 pièges-nuits, avec une tendance stable ou à la hausse avec le temps.	L'abondance de la martre est évaluée chaque année au moyen d'un relevé de marquage et recapture systématique le long d'un même parcours. Les individus piégés sont marqués d'une étiquette à	Les martres ont fait l'objet d'une surveillance annuelle (sauf en 2020) et le seuil de 2,59 captures/100 pièges-nuits a été dépassé. Les martres sont bien établies et stables dans le parc, et leur répartition et leur abondance ont pris de l'ampleur dans l'ensemble du paysage adjacent. Le COSEPAC a recommandé de changer le statut de cette espèce, le faisant passer d'espèce	100 %

Espèce	Objectifs locaux en matière de population et de répartition	Surveillance des populations	Progrès réalisés pour atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition	Progrès (% atteint)
		transpondeur passif intégré (PIT).	menacée à espèce préoccupante en raison de cette tendance à l'amélioration dans l'ensemble de l'île de Terre-Neuve.	
Moucherolle à côtés olive	Augmenter la superficie totale de l'habitat de reproduction du Moucherolle à côtés olive dans le parc de 100 ha par année au moyen de brûlages dirigés.	Les zones de brûlage dirigé et le couvert végétal sont cartographiés tous les cinq ans afin de suivre l'agrandissement de l'habitat convenable pour l'espèce. Des dénombrements ponctuels des oiseaux nicheurs sont effectués dans les brûlis afin de détecter la présence du Moucherolle à côtés olive. Une surveillance pourrait être exercée dans d'autres habitats convenables.	Des brûlages dirigés doivent avoir lieu d'ici 2025. La capacité de Parcs Canada à effectuer des brûlages dirigés au cours des trois dernières saisons a également été limitée par la pandémie de COVID-19.	0 %

Espèce	Objectifs locaux en matière de population et de répartition	Surveillance des populations	Progrès réalisés pour atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition	Progrès (% atteint)
Érioderme boréal (population boréale)	Maintenir l'occupation et élargir l'aire de répartition géographique de l'érioderme boréal dans le PNTN.	Les sites connus font l'objet de relevés chaque année pour confirmer l'occupation. L'habitat convenable sera défini à l'aide de modèles de prévision et des relevés y seront effectués afin de repérer de nouvelles occurrences dans le futur.	Les sites connus ont fait l'objet de nouveaux relevés au cours de trois des cinq années du plan d'action (2018, 2019 et 2022), mais n'ont pas été visités pendant les deux années durant lesquelles des restrictions liées à la COVID-19 étaient en place. On est à planifier des relevés additionnels à l'automne 2022.	60 %
Dégélie plombée	Maintenir l'occupation et élargir l'aire de répartition géographique de la dégelie plombée dans le PNTN.	Les sites connus font l'objet de relevés chaque année pour confirmer l'occupation. L'habitat convenable sera défini à l'aide de modèles de prévision et des relevés y seront effectués afin de repérer de nouvelles occurrences dans le futur.	De vastes relevés menés sur le terrain en 2019 ont permis de déceler 429 occurrences supplémentaires de cette espèce, qui venaient s'ajouter à plusieurs occurrences déjà consignées antérieurement. D'autres relevés auront lieu à l'automne 2022.	100 %

Espèce	Objectifs locaux en matière de population et de répartition	Surveillance des populations	Progrès réalisés pour atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition	Progrès (% atteint)
Petite chauve-souris brune, chauve-souris nordique	Maintenir l'occupation dans le PNTN et les lieux historiques nationaux de l'Est de Terre-Neuve.	Des relevés acoustiques à ultrasons sont effectués chaque année le long d'un transect fixe, conformément aux protocoles nord-américains de surveillance des chauves-souris, afin de détecter la présence de l'espèce et de déterminer sa répartition. Les lieux historiques nationaux font l'objet d'une surveillance lorsque l'occasion se présente afin de détecter la	Les relevés sur l'occupation menés conformément aux protocoles nord-américains ont confirmé la présence de chauves-souris dans le PNTN de 2017 à 2022 (sauf en 2020 et en 2021, en raison des restrictions liées à la COVID-19). Le ratio spécifique entre la petite chauve-souris brune et la chauve-souris nordique sera connu au moment de l'analyse des données acoustiques. La présence de ces espèces dans les lieux historiques nationaux est moins connue et cette connaissance repose uniquement sur les observations fortuites.	75 %

Espèce	Objectifs locaux en matière de population et de répartition	Surveillance des populations	Progrès réalisés pour atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition	Progrès (% atteint)
		présence de ces espèces.		
Caribou des bois (population de Terre-Neuve)	Maintenir l'occupation dans le PNTN.	Des relevés aériens sont menés pour déterminer l'aire de répartition et l'abondance du caribou dans le PNTN.	Des occurrences du caribou des bois ont été consignées durant les relevés annuels de la population d'originaux, ce qui a permis de confirmer son occupation. De plus, dix caribous femelles ont été équipés de colliers satellites en 2020, à partir desquels 30 000 données d'emplacements individuels ont été obtenues.	100 %

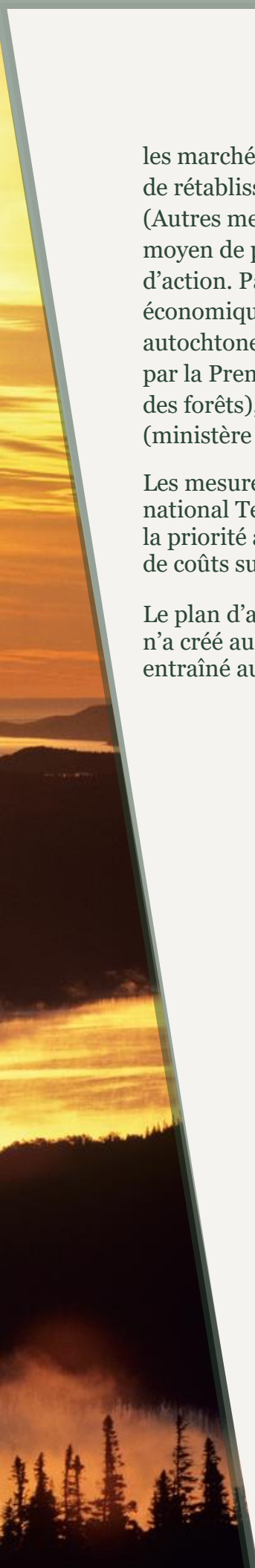


5. RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Selon la Loi sur les espèces en péril, le ministre fédéral responsable doit produire un rapport sur les répercussions socio-économiques de la mise en œuvre du plan d'action visant des espèces multiples et sur les avantages qui en découlent. Le plan d'action visant des espèces multiples s'applique seulement aux terres et aux eaux protégées relevant de l'Agence Parcs Canada, qui font moins souvent l'objet de menaces (p. ex. activités industrielles) par rapport à d'autres endroits étant donné que les terres sont gérées de façon à préserver l'intégrité écologique et commémorative. Cette section ne comprend pas les répercussions socio-économiques découlant des activités permises existantes dans les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada, puisque ceux-ci ont été examinés dans le cadre d'autres processus (p. ex. évaluations des impacts). L'évaluation socio-économique a une portée limitée puisqu'elle est axée sur les mesures mises en œuvre dans le cadre du plan d'action et concerne principalement les partenaires autochtones, les titulaires de permis, les résidents et les visiteurs. Les répercussions socio-économiques globales du Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Terra-Nova (coûts et avantages) sont présentées ci-dessous.

Coûts

La majeure partie des coûts de mise en œuvre de ce plan d'action a été assumée par Parcs Canada à même les crédits affectés aux salaires et aux biens et services. Ces coûts comprennent les coûts salariaux supplémentaires, le matériel et l'équipement ainsi que



les marchés de services professionnels pour les mesures décrites à l'annexe B (Mesures de rétablissement qui seront prises par le parc national Terra-Nova) et à l'annexe C (Autres mesures de conservation et de rétablissement qui seront mises en œuvre au moyen de partenariats ou lorsque d'autres ressources seront accessibles) du plan d'action. Par conséquent, la mise en œuvre de ce plan n'a entraîné aucun coût socio-économique important pour les partenaires, les intervenants ou les groupes autochtones. D'autres ressources ont été fournies et d'autres partenariats ont été créés par la Première Nation de Miawpukek, Ressources naturelles Canada (Service canadien des forêts), Intervale Associates et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (ministère de l'Environnement et du Changement climatique).

Les mesures du plan d'action ont été intégrées à la gestion opérationnelle du parc national Terra-Nova. Les coûts engagés par Parcs Canada ont été couverts en accordant la priorité aux fonds existants et aux crédits affectés aux salaires, et n'ont pas entraîné de coûts supplémentaires pour le public.

Le plan d'action ne s'applique qu'aux terres et aux eaux du parc national Terra-Nova, et n'a créé aucune restriction à l'utilisation des terres à l'extérieur du parc. Il n'a donc entraîné aucun coût socio-économique pour le public.

Avantages

Les mesures décrites dans le plan d'action pour le parc national Terra-Nova ont contribué à l'atteinte des objectifs en matière de rétablissement, de population et de répartition pour les espèces menacées et en voie de disparition ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de gestion relatifs aux espèces préoccupantes. Les mesures visaient à obtenir une approche équilibrée, notamment la remise en état indirecte de l'habitat des espèces en péril grâce à des projets du programme de Conservation et Restauration [CoRe] (p. ex. gestion de l'original, brûlages dirigés et plantation supplémentaire), à la réduction de la mortalité accidentelle de la martre dans des secteurs adjacents au PNTN, et à une amélioration de la sensibilisation du public et de l'intendance grâce à des programmes pour les visiteurs et à la diffusion externe par le biais des médias sociaux.

La mise en œuvre du plan d'action s'est avérée bénéfique pour les visiteurs du parc, les résidents de la région et les groupes autochtones. Un atelier public organisé conjointement par Parcs Canada et Intervale Associates a permis aux utilisateurs de ressources locales de recevoir des mises à jour sur l'état et la répartition de la martre de Terre-Neuve dans la région du PNTN et de recevoir de la formation pratique sur la façon d'utiliser les dispositifs de piégeage (pièges et collets) modifiés qui ont été mis au point et qui sont exigés par la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Cette rencontre a également facilité l'échange d'information entre les citoyens locaux et Parcs Canada et a permis de recueillir de nouveaux renseignements sur la présence de martres dans la région qui étaient auparavant inconnus. La prestation de programmes d'interprétation destinés aux enfants d'âge scolaire et axés sur la valeur écologique des espèces de chauves-souris et sur les façons de cohabiter avec ce groupe d'espèces souvent mal compris a également procuré des avantages aux Canadiens. Soixante-trois exposés ont été présentés et plus de 2 000 participants y ont assisté. Ce programme de sensibilisation aux chauves-souris a également permis aux enfants et aux adultes de construire leurs propres dortoirs à chauves-souris qui peuvent être utilisés dans l'ensemble de la province pour améliorer les populations de chauves-souris et les dissuader d'utiliser d'autres infrastructures où elles pourraient devenir problématiques. Enfin, les partenariats ont été renforcés entre Parcs Canada et la Première Nation de Miawpukek, car de multiples excursions sur le terrain ont été menées à la recherche d'espèces de lichens en péril dans le PNTN et le secteur de la rivière Conne.

Les avantages économiques possibles du rétablissement des espèces en péril dans le parc national Terra-Nova sont difficiles à quantifier, car bon nombre des avantages tirés des espèces sauvages sont des produits non marchands qu'il est difficile d'évaluer en termes financiers. Toutes les espèces sauvages ont une valeur intrinsèque appréciée des Canadiens pour des raisons d'ordre esthétique, culturel, spirituel, récréatif, éducatif, historique, économique, médical, écologique ou scientifique.

Résumé

Les mesures proposées dans le plan d'action ont eu un impact socio-économique limité et n'ont imposé aucune restriction sur les terres situées à l'extérieur des limites du parc national. Parcs Canada a assumé les coûts directs de la mise en œuvre du plan d'action. Les coûts indirects ont été minimes et ont entraîné des effets positifs sur l'intégrité écologique du parc, une sensibilisation accrue aux espèces ainsi que l'amélioration des occasions de mobilisation des visiteurs, des collectivités locales et des groupes autochtones.